

OBJET

Date : 20 juin 2022

Présents : Mesdames les Professeures Marie-Edith LAFON, Dominique LIGUORO et Sandrine DABERNAT, Messieurs les Professeurs Pierre DUBUS, Patrick DEHAIL, Pierre MERVILLE, Didier GRUSON, Éric DOBREMEZ et Jean-Philippe JOSEPH*, Mesdames les Docteurs Marie-Christine BEAUVIEUX, Fanny PELLUARD-NEHME et Claire ROUBAUD, Messieurs les Docteurs Jean-Benoît CORCUFF, Nicolas SALAMON et Emmanuel RICHARD, Monsieur Etienne DELAMARRE, Messieurs Thomas FOURCANS et Hugo LALLEMAND, Mesdames Yasemine SAHIN et Rachel ERHARDT, Monsieur le Docteur Laurent MAILLARD (Conseil Régional de l'Ordre des Médecins Nouvelle Aquitaine), Monsieur le Médecin Général Marc PUIDUPIN (Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué).

Excusés : Mesdames les Professeures Claire MAJOUFRE et Simone MATHOULIN-PELISSIER, Messieurs les Professeurs Bernard CLAVERIE* et Igor SIBON*, Madame Elise DOUCAS (CHU de Bordeaux).

2 de ces membres ont donné pouvoir.

* membres invités permanents

Ordre du jour : Formation Plénière

En début de séance, Monsieur le Doyen informe les membres du Conseil du décès de Monsieur le Professeur Jacques BAUDET, Professeur de Chirurgie Plastique Reconstructrice et Esthétique et fondateur du Service de Chirurgie plastique à l'hôpital du Tondu. Il fut notamment le premier chirurgien en Europe à effectuer une réimplantation digitale sous microscope.

Un hommage lui est rendu sur le site internet du Collège Santé à l'adresse suivante :

<https://sante.u-bordeaux.fr/Actualites/Hommage-au-Professeur-Jacques-BAUDET>

Une minute de silence est proposée en sa mémoire.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mai 2022

Monsieur le Doyen soumet à l'approbation des membres du Conseil le procès-verbal de la séance 9 mai 2022.

Le procès-verbal de la séance du 9 mai 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés (21 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Les procès-verbaux des Conseils de l'UFR Sciences Médicales sont disponibles sur le site internet du Collège Santé à l'adresse suivante : <https://sante.u-bordeaux.fr/Composantes/UFR-Sciences-medicales/Conseils-de-l-UFR-medecine>.

2. Textes officiels

- **Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**

- [Arrêté du 4 mai 2022 \(J.O. du 12 mai 2022\) portant modification de l'arrêté du 23 mars 2022 fixant la liste des établissements autorisés à déroger au pourcentage mentionné à l'article R. 631-1-1 du code de l'éducation.](#)
- [Arrêté du 11 mai 2022 \(J.O. du 13 mai 2022\) portant modification de l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.](#)

- **Ministère des Solidarités et de la Santé**

- [Arrêté du 19 avril 2022 \(J.O. du 14 mai 2022\) fixant les modalités d'organisation de la procédure nationale d'appariement pour l'accès au troisième cycle des études de médecine \(rectificatif\).](#)
- [Décret n° 2022-798 du 11 mai 2022 \(J.O. du 12 mai 2022\) relatif à la composition et au fonctionnement du conseil national de la certification périodique.](#)

- **Premier Ministre**

- [Arrêté du 21 mai 2022 \(J.O. du 26 mai 2022\) relatif à la composition du cabinet de la Première ministre.](#)

- **Ministère de la Santé et de la Prévention**

- [Arrêté du 23 mai 2022 \(J.O. du 24 mai 2022\) fixant le nombre de postes offerts au concours d'internat de médecine à titre européen pour les médecins français, andorrans, suisses ou ressortissants de l'un des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen au titre de l'année universitaire 2022-2023.](#)
- [Arrêté du 10 juin 2022 \(J.O. du 14 juin 2022\) prescrivant des mesures nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire.](#)

- **Ministère des Armées**

- [Arrêté du 24 mai 2022 \(J.O. du 4 juin 2022\) fixant le nombre et la répartition des postes ouverts en 2022 pour l'accès au troisième cycle des études médicales des élèves médecins de l'école de santé des armées.](#)

- **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

- [Arrêté du 8 juin 2022 \(J.O. du 9 juin 2022\) portant nomination au cabinet de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.](#)
- [Arrêté du 17 juin 2022 \(J.O. du 18 juin 2022\) portant nomination au cabinet de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.](#)

3. Informations

- [Résultats des élections du Collège Sciences de la Santé 2022](#)

Monsieur le Doyen informe les membres du Conseil de la parution des résultats concernant les élections des membres représentants des personnels dans les collèges de formation.

Aussi, pour le Collège Sciences de la Santé, sont proclamés élus :

<u>Collège A</u>	<u>Collège B</u>	<u>Collège C</u>
Madame Isabelle BERQUE BESTEL Monsieur Emmanuel RICHARD Madame Edith CHEVRET Monsieur Jean-Luc PELLEGRIN Madame Marie-José BOILEAU Madame Laurence BORDENAVE Monsieur Amadou ALIOUM Madame Corinne ARPIN	Madame Isabelle PASSAGNE Monsieur Nicolas SALAMON Madame Noémie DUCLOS Madame Alexandra GAUBERT Monsieur Jean-Benoît CORCUFF Madame Audrey AUSSEL Monsieur Matthieu SIBE Madame Mireille CANAL-RAFFIN	Madame Corinne JEANDONNET Monsieur Matthieu COULLAUD Madame Muriel SZARYNSKI Monsieur Guillaume OBENANS Monsieur Etienne DELAMARRE

Les résultats concernant le renouvellement des représentants des personnels dans les collèges de formation sont disponibles sur le site internet de l'Université de Bordeaux à l'adresse suivante : <https://www.u-bordeaux.fr/Universite/L-universite-de-Bordeaux/Elections/Elections-dans-les-colleges-de-formation>

➤ Centre Français d'exploitation du droit de copie

Monsieur le Doyen présente aux membres du Conseil le document transmis par le Centre Français d'exploitation du droit de copie (CFC) et relatif à l'utilisation des extraits de textes et des images dans le respect du droit d'auteur (*cf. pièce-jointe*).

Un échange s'ensuit entre les membres du Conseil.

➤ Note relative au don du corps

Monsieur le Doyen informe les membres du Conseil de la réception de la note relative au [décret n°2022-719 du 27 avril 2022](#) concernant le don de corps. Celle-ci précise les principales modifications intervenues et la mise en œuvre des nouvelles dispositions durant la période transitoire.

Le diaporama présenté, à ce sujet, lors de la Conférence des doyens figure en annexe du présent compte-rendu (*cf. pièce-jointe*).

➤ Nomination à l'institut universitaire de France

Monsieur le Doyen informe les membres du Conseil de la parution de l'arrêté du 2 mai 2022 relatif aux nominations et renouvellements des membres juniors et seniors à l'Institut Universitaire de France.

Ainsi, sont nommés pour l'Université de Bordeaux :

Membres juniors à l'IUF	Alexandre BARON , Maître de conférences UF de Chimie – Centre de recherche Paul Pascal Pierre DECHAMBENOIT , Maître de conférences Département Hygiène Sécurité Environnement – Centre de recherche Paul Pascal Romain DELES , Maître de conférences INSPE 33 Pédagogie – Bordeaux Sciences Economiques – UMR 6060 Elise GOUJARD , Maître de conférences Institut de Mathématiques – UF Mathématiques et Interactions Auréli BUJEAU , Professeure des universités Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique – UF d'Informatique
Membre sénior à l'IUF	Hervé BOUY , Professeur des universités Laboratoire d'Astrophysique de Bordeaux – UF Physique

➤ Séjour de recherche pour les doctorants et chercheurs étrangers

Monsieur le Doyen fait part aux membres du Conseil de la réception d'une instruction concernant les séjours de recherche pour les doctorants et chercheurs étrangers et intégrant les nouvelles adaptations liées à la crise ukrainienne.

Ces documents sont disponibles sur demande auprès de l'UFR via l'adresse suivante : ufr-medecine@u-bordeaux.fr.

➤ Textes DFMS/A

Monsieur le Doyen informe les membres du Conseil de la réception de différents documents relatifs aux Diplôme de Formation Médicale Spécialisée (DFMS) et Diplôme de Formation Médicale Spécialisée Approfondie (DFMSA).

Ces diplômes sont destinés aux médecins étrangers (autres que les ressortissants de l'Union européenne et les Andorrans) qui souhaitent suivre une partie de la formation théorique et des stages de formation pratique des Diplômes d'Etudes Spécialisées (D.E.S.) et des Diplômes d'Etudes Spécialisées Complémentaires (D.E.S.C.).

Le DFMS est ouvert aux candidats étrangers (hors U.E.) titulaires d'un diplôme de docteur en Médecine permettant l'exercice dans le pays d'origine et qui sont en cours de spécialisation.

Le DFMSA est ouvert aux candidats étrangers (hors U.E.) déjà titulaires d'un diplôme de médecin spécialiste.

Les documents transmis comprennent notamment les dispositions réglementaires et pratiques concernant :

- le rattrapage éventuel d'un refus de stage pour un DFMS - DFMSA ;
- la prolongation éventuelle pour un ou 2 semestres de DFMS avec effet au 1^{er} novembre 2022 ;
- la non-prolongation d'un DFMSA au-delà des 2 semestres validés.

Un modèle d'avenant de prolongation pour le DFMS figure également parmi ceux-ci.

Ces documents sont disponibles sur demande auprès de l'UFR via l'adresse suivante : ufr-medecine@u-bordeaux.fr.

➤ Point réforme du 1^{er} cycle des études de médecine

Monsieur le Doyen présente aux membres du Conseil le relevé de conclusion du jury « accès aux professions de santé » et « accès aux écoles et instituts paramédicaux » suite au 1^{er} groupe d'épreuve qui s'est tenu le 9 juin 2022.

Pour la médecine, un total de 410 postes est prévu en DFGSM2 à la rentrée 2022 avec une répartition de :

- 173 postes pour le PASS ;
- 18 postes pour le LAS1 et étudiants étrangers hors communauté européenne ;
- 194 postes pour les étudiants LAS2 et seconde chance (groupe 120 ECTS) ;
- 25 postes pour les passerelles tardives (jury différent).

Pour le groupe PASS, 217 étudiants ont déposé une candidature au titre du groupe 1 parmi les étudiants ayant une moyenne aux UE obligatoires médecine de plus de 13/20. Les 86 étudiants ayant les meilleures moyennes ont été déclarés admissibles sans oraux. Les autres ont été invités à déposer leurs dossiers pour les épreuves du groupe 2 (oral). Afin d'élargir le nombre de candidature, les étudiants ayant obtenu une moyenne aux UE obligatoires médecine de plus de 12/20 ont également été autorisés à déposer leurs dossiers pour bénéficier des épreuves du groupe 2.

Pour le groupe LAS1 / étudiants étrangers, le jury a décidé de ne prendre aucun étudiant à l'oral. 15 candidats sont invités à déposer leurs dossiers pour les oraux.

Pour le groupe 120 ECTS et plus (LAS 2 et seconde chance), les 97 étudiants ayant obtenu les meilleures notes de parcours ont été déclarés admissibles sans oraux. Les 26 autres candidats éligibles ont été invités à déposer leurs dossiers pour les épreuves du groupe 2 (oral).

Une demande a été réalisée au MESR afin de pouvoir reporter les postes non pourvus du LAS1 et du LAS2 / accès 120 ECTS et plus vers la liste complémentaire du PASS dans la limite d'un maximum de 70% d'étudiants admis issus de la filière PASS.

Un échange s'ensuit entre les membres du Conseil.

➤ Procédure de répartition des postes aux ECN

Monsieur le Doyen présente aux membres du Conseil le diaporama préparé par le Professeur Emmanuel TOUZET, Doyen de la Faculté de Caen, diffusé lors de la Conférence des doyens de médecine et concernant la procédure de répartition des postes aux épreuves classantes nationales (ECN) (cf. *pièce-jointe*).

Un échange s'ensuit entre les membres du Conseil.

➤ Redoublants DFASM2

Monsieur le Doyen fait part aux membres du Conseil des résultats de l'enquête demandée lors de la Conférence des doyens de médecine au vu du nombre étudiants inscrits aux ECN 2022 très inférieur aux attendus. Chaque faculté devait communiquer le nombre de redoublants en DFASM2 ces 3 dernières années.

Aussi, pour la Faculté de Médecine de Bordeaux, les effectifs sont les suivants :

Année universitaire	Etudiants inscrits en DFASM2	Redoublants	%
2019-2020	404	12	2,97%
2020-2021	406	8	1,97%
2021-2022	412	9	2,18%

Aucun écart majeur n'est à constater pour notre établissement.

➤ Calendrier des examens nationaux 2022-23-24

Monsieur le Doyen présente aux membres du Conseil le calendrier des examens nationaux 2022-2023 et 2023-2024 (cf. *pièce-jointe*).

Concernant la prise en compte des points parcours, les élus étudiants souhaiteraient avoir confirmation de la bonne prise en compte des Master 1 validés au titre du parcours Initiation à la recherche.

Monsieur le Doyen et Monsieur le Professeur Pierre MERVILLE souhaitent rassurer les étudiants sur ce point. Bien que la réglementation reste floue à ce sujet, cela ne devrait poser aucun problème.

Un échange s'ensuit entre les membres du Conseil.

➤ Vadémécum des ECOS et guide pour les participants standardisés

Monsieur le Doyen informe les membres du Conseil de la réception du vadémécum des ECOS validé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du guide destiné aux formateurs des participants standardisés pour ces épreuves (cf. *pièces-jointes*).

➤ Ouverture de la campagne d'accréditation – IBODE

Monsieur le Doyen fait part aux membres du Conseil de la parution d'une circulaire relative à la campagne d'accréditation du diplôme d'Etat d'Infirmier du bloc opératoire (IBODE) délivré par les universités et conférant le grade de Master, accompagnée du dossier de demande d'accréditation à déposer avant le 30 juin 2022 auprès du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Ces documents sont disponibles sur demande auprès de l'UFR via l'adresse suivante : ufr-medecine@u-bordeaux.fr.

➤ Retour sur les ECN 2022

Monsieur le Professeur Pierre MERVILLE informe les membres du Conseil du bon déroulement des épreuves classantes nationales qui ont lieu du 13 au 17 juin dernier.

Un seul incident est à recenser, à savoir l'impossibilité pour un étudiant de composer sur une épreuve en raison de son arrivée tardive.

Monsieur le Professeur Pierre MERVILLE remercie les personnes mobilisées pour le bon déroulé de ces épreuves et particulièrement les services de scolarité et les surveillants.

Monsieur le Doyen rappelle que les diplômes, pour des raisons d'organisation, ont été distribués à l'issue des épreuves. Une cérémonie célébrant la fin du 2^{ème} cycle des études de médecine, suivie d'un cocktail, est prévue le 29 juin 2022 à 18h30.

4. Questions pédagogiques

➤ Charte de bonne conduite numérique des cours à distance

Monsieur le Doyen présente aux membres du Conseil la charte de bonne conduite numérique des cours à distance (*cf. pièce-jointe*). Tel qu'évoqué lors de la séance du 11 avril 2022, cette charte permettrait d'améliorer l'interaction entre les différentes parties et notamment en permettant aux enseignants de pouvoir identifier les étudiants connectés.

Les élus étudiants souhaiteraient également la mise en place d'une charte de bonne conduite pour les enseignants.

Monsieur le Doyen demande aux élus étudiants de soumettre au Conseil une proposition de document.

Ces 2 chartes pourront être intégrées aux livrets d'enseignements après validation ultérieure en Conseil d'UFR.

➤ Dispositif d'exclusion médicale

Monsieur le Doyen propose, après échanges et au vu de l'article 1 de l'[arrêté du 21 décembre 2021](#) portant modification de plusieurs arrêtés relatifs aux formations de santé d'insérer dans les livrets d'enseignements de 1^{er} cycle des études de médecine (DFGSM2 et DFGSM3), le paragraphe suivant :

« **Exclusion des Etudes médicales**

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de trois inscriptions en DFGSM2 ou en DFGSM3. Une quatrième inscription pourrait être accordée, à titre dérogatoire, par le doyen de l'UFR des sciences médicales, après avis favorable de la commission des étudiants en difficulté. »

Monsieur le Doyen soumet au vote des membres du Conseil l'ajout de cette mention dans les livrets d'enseignements de DFGSM2 et DFGSM3.

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (21 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

➤ Intervention du Professeur MERVILLE – Proposition de modifications concernant les maquettes de cours DFASM1 et DFASM2 pour l'année universitaire 2022-2023

Monsieur le Doyen laisse la parole au Professeur Pierre MERVILLE afin de présenter les propositions de modifications des enseignements de DFASM1 et DFASM2.

En effet, au cours de ces 2 dernières années, un essoufflement de la participation des étudiants en cours a été constaté. Ces derniers se trouvent peu intéressés par les cours magistraux et préfèrent à ceux-ci les différents entraînements mis à leur disposition, et particulièrement les conférences d'internat et contrôles continus.

Une réflexion a donc été menée afin d'apporter une proposition pédagogique plus adaptée à la réforme du 2^{ème} cycle. Les objectifs étant de faire revenir les étudiants en cours, avec des choses plus adaptées à leur préparation, et de redonner du sens aux missions d'enseignements des enseignants.

Les changements envisagés concerneraient l'organisation des cours avec des modules d'enseignements segmentés et ponctués par des enseignements dirigés (ED), suivis de contrôles continus et d'ED de débriefing. Les conférences d'internat seront harmonisées avec le contenu et la périodicité de ces ED.

La proposition d'effectuer les cours 2 fois et non plus 4 fois est également avancée. Aussi, pour un semestre, sans changer la répartition des stages, les enseignements seraient étalés sur 22 semaines, contrairement à 11 actuellement.

Monsieur le Professeur Pierre MERVILLE présente aux membres du Conseil le diaporama détaillant ces modifications (cf. pièce-jointe) discutées précédemment avec les élus étudiants.

A l'issue de cette présentation, Monsieur le Professeur Pierre MERVILLE fait une synthèse des retours étudiants. Cette modification des enseignements a suscité de profonds émois chez les étudiants.

Globalement, la proposition pédagogique d'organiser les enseignements différemment a été assez bien reçue.

En revanche, les étudiants sont contre la perte du stage intégré et pour le maintien des 4 périodes.

Monsieur le Professeur Pierre MERVILLE rappelle que, de ce fait, le temps consacré se fera au détriment de la préparation des ECOS et des contrôles continus.

Concernant les stages hospitaliers, les étudiants plébiscitent plutôt la journée continue plutôt que le matin.

Monsieur le Doyen précise que les semestres de 22 semaines restent théoriques, un semestre comportant généralement entre 16 et 17 semaines

Un échange s'ensuit entre les membres du Conseil et les élus étudiants.

Monsieur le Doyen, en conclusion, précise qu'il n'y a pas de possibilité de retour en arrière concernant les modalités de stage. En effet, une hausse de 25% des effectifs étudiants est attendue par rapport aux promotions actuelles et il serait impossible de trouver des terrains de stage pour chaque étudiant si on ne devait les positionner que le matin. Les stages seront donc effectués sur des journées complètes et délocalisés si possible et sur la base du volontariat des étudiants concernés.

Concernant l'organisation pédagogique, les étudiants restent très attachés aux 4 rotations et la possibilité d'avoir les cours correspondant aux stages, une formule hybride peut être proposée.

Aussi, le concept des contrôles continus et enseignements dirigés (ED) de débriefing serait maintenu et les conférences d'internat seraient quant à elles adaptées au contenu de ces ED.

Ces modifications seront apportées sur les livrets des enseignements de DFASM1 et DFASM2, et soumises au vote des membres du Conseil lors d'une prochaine séance.

➤ M3C – Parcours initiation à la recherche en santé pour l'année universitaire 2022-2023

Monsieur le Doyen donne la parole à Madame la Professeure Marie-Edith LAFON afin de présenter aux membres du Conseil les modalités de contrôle des connaissances du parcours initiation à la recherche pour l'année universitaire 2022-2023 (cf. pièce jointe).

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (21 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

➤ Livret des enseignements et de stage pour le double cursus Ecole santé-sciences pour l'année universitaire 2022-2023

Monsieur le Doyen donne la parole à Madame la Professeure Marie-Edith LAFON afin de présenter aux membres du Conseil les modifications apportées au livret des enseignements et de stage pour le double cursus Ecole santé-sciences pour l'année universitaire 2022-2023 (cf. pièce jointe).

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (21 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

5. Troisième cycle

- Demandes de création de DU (Diplôme universitaire) – DIU (Diplôme interuniversitaire)

<u>Intitulé du diplôme</u>	<u>Responsable(s)</u>
DIU de technicien en fœtopathologie	Dr Fanny PELLUARD-NEHME
DIU de médecine gériatrique	Pr Isabelle BOURDEL-MARCHASSON <u>Co-responsable(s)</u> : Dr Claire ROUBAUD - Dr Florent GUERVILE

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (21 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

- Demande de modification de DU – DIU

<u>Intitulé du diplôme</u>	<u>Responsable(s)</u>
DU accouchée et nouveau-né : suivi à la maternité et à domicile examen clinique du nouveau-né	Pr Jacques HOROVITZ - Pr Éric DOBREMÉZ <u>Co-responsable(s)</u> : Mme Laurence LOUPIT – Séverine BARANDON
DU anti-spoc : l'accompagnement des personnes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA)	Pr Manuel BOUVARD <u>Co-responsable(s)</u> : Dr Anouck DAMESTOY
DIU chirurgie réfractive et phacoémulsification : chirurgie de la myopie et de la cataracte	Pr David TOUBOUL
DIU d'échographie d'acquisition	Pr Hervé TRILLAUD
DIU d'échographie et techniques ultra sonores	Pr Hervé TRILLAUD
DIU de dermatologie esthétique lasers dermatologiques – cosmétologie	Pr Marie-Sylvie DOUTRE
DIU d'évaluation des traumatisés crâniens	Dr Hélène CASSOUDESSALLE
e-DU francophone de médecine gériatrique	Pr Isabelle BOURDEL-MARCHASSON <u>Co-responsable(s)</u> : Dr Claire ROUBAUD - Dr Florent GUERVILE
DIU Infections ostéo-articulaires	Pr Thierry FABRE <u>Co-responsable(s)</u> : Dr Frédéric-Antoine DAUCHY - Dr Hervé DUTRONC
DU Pharmaco-épidémiologie pharmacovigilance	Pr Antoine PARIENTE <u>Co-responsable(s)</u> : Dr Francesco SALVO
DIU Soins palliatifs et d'accompagnement	Pr Véronique AVEROUS <u>Co-responsable(s)</u> : Dr Bernard PATERNOSTRE
DIU Traumatismes crano-cérébraux aspects médicaux et sociaux	Dr Hélène CASSOUDESSALLE

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (21 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

➤ Demande de suspension de DU-DIU

<u>Intitulé du diplôme</u>	<u>Responsable(s)</u>
DU Otologie et oto-neurologie	Pr Vincent DARROUZET
DIU Sexologie (1^{ère} année)	Pr Claude HOCKE - Pr Jean-Luc BRUN
DIU Etudes de la sexualité humaine	Pr Claude HOCKE - Pr Jean-Luc BRUN
DIU initiation à l'hépatologie, gastroentérologie et nutrition pédiatriques	Pr Thierry LAMIREAU
DIU initiation à l'hépatologie, gastroentérologie et nutrition pédiatriques, formation approfondie	Pr Thierry LAMIREAU
DIU transpyrénéen de pathologies de l'appareil locomoteur	Pr Jean-Marc VITAL <u>Co-responsable(s)</u> : Dr Patrick MIDDLETON

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (21 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

La réglementation de ces diplômes est disponible sur le site internet du Collège Sciences de la Santé à l'adresse suivante : <https://sante.u-bordeaux.fr/Formation-continue/Diplomes-d-universite/DU-DIU-Medecine>.

Les demandes de renseignement concernant ces diplômes sont à formuler auprès du service de gestion des DU Santé via l'adresse : scolarite.du-sante@u-bordeaux.fr.

6. Questions diverses

➤ Enseignements de 2^e et 3^e années

Madame la Professeure Marie-Edith LAFON demande de la possibilité d'enseigner les cours de 2^e et 3^e années dans un amphithéâtre plus petit.

En effet, peu d'étudiants assistant aux cours en présentiel, l'interactivité en serait améliorée.

Monsieur le Doyen informe les membres du Conseil que des travaux sont actuellement en cours sur le campus et les disponibilités en salles très réduites.

Cette demande pourra être revue à l'issue des travaux de rénovation.

➤ Migration de la plateforme Formatoile

Monsieur le Professeur Jean-Benoît CORCUFF informe les membres du Conseil qu'aucune information n'a été communiquée à ce jour concernant la prochaine fusion des plateformes pédagogiques de l'université dont Formatoile fait partie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures et 45 minutes.

Prochaine réunion : Lundi 18 juillet 2022

Bordeaux, le 20 juin 2022

Pr Pierre DUBUS

Doyen de la Faculté de Médecine